

	<p>Championnat de Normandie PDRN 2018 Annexe au règlement</p>	
--	---	--

**Concernant les finalistes des championnats départementaux
qui amélioreraient leur classement,
entraînant un changement de série avant le tirage au sort
du championnat de Normandie**

Pour les simples :

Les finalistes des tableaux de simples des championnats départementaux qui changeraient de série, pourront, s'ils le souhaitent, garder le bénéfice de leur qualification, à condition de s'inscrire dans leur nouvelle catégorie.

Pour les doubles :

Une paire de double championne départementale qualifiée dans une série (4 par exemple) dont l'un des joueurs aurait progressé au classement (= série 3 au moment du tirage au sort) pourrait garder le bénéfice de sa qualification au championnat de Normandie, à condition :

- de rester dans la même composition
- de jouer dans la catégorie du joueur désormais le mieux classé (série 3 dans ce cas)

Une paire qui souhaiterait se dissocier, perdrait le bénéfice de sa qualification directe; chaque joueur, s'il voulait s'inscrire avec un nouveau partenaire dans sa série, ne pourrait accéder à la qualification que par le seul biais du CPPH cumulé de cette nouvelle paire

Ces dispositions n'entraîneront pas de modification du nombre total de qualifiés dans les tableaux concernés. Le nombre de joueurs ou paires retenu(e)s au CPPH s'en trouvant alors modifié en conséquence.